

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3724).

La demandeuse est Madame Tracy RICHARD demeurant Rue de Deminche, 8 à 5150 Franière.

Le terrain concerné est situé Rue de Deminche, 8 à 5150 Franière et cadastré division 2, section A n°217W4.

Le projet consiste en la rehausse du garage pour la création d'un espace professionnel en activité complémentaire ainsi que la pose d'un crépi sur isolant sur l'ensemble de la maison.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional ;

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au service communal d'urbanisme, rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 ;
- Le(s) lundis sur rendez-vous (pris au plus tard 24 heures à l'avance) de 14 à 20 heures auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44 71 25)

Date d'affichage de la demande	Période de l'enquête publique		Date et lieu de clôture
22 octobre 2025	27 octobre 2025	10 novembre 2025	Maison communale, rue Emile Romedenne, 11 5150 Floreffe séance de clôture de 10 à 11h

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, durant la période de l'enquête publique en indiquant la mention PU 3724 EP

- soit par courrier ordinaire : Rue Emile-Romedenne 9 à 5150 Floreffe ;
- soit par courrier électronique : info.urbanisme@floreffe.be ;
- soit remises contre récépissé à un agent du service urbanisme dont les bureaux se trouvent rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées sur rendez-vous pendant la même période ou lors du jour de clôture de l'annonce de projet de 10 heures à 11 heures à la maison communale de Floreffe, 9, rue Emile-Romedenne à Floreffe.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. David PYNNAERT, Conseiller en aménagement du territoire, Mme Noémie GILLEMAN architecte au service urbanisme, Mme Vanessa ORY cheffe de service f.f. tél. 081/39 55 94, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,
Stéphanie DENIS



Le Bourgmestre,
Philippe VAUTARD